

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4771/Add.1
25 mars 1961
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU CONSEIL DE SECURITE SUR
LA MISE EN OEUVRE DU PARAGRAPHE A-4 DE LA RESOLUTION DU
21 FEVRIER 1961

Le Secrétaire général a l'honneur d'informer le Conseil de sécurité que depuis la publication de son rapport, les deux membres ci-après de la Commission ont été désignés :

Le Gouvernement birman a désigné le juge U AUNG KHINE.

Le Gouvernement togolais a désigné M. Georges CREPPY.
